

4, rue Joseph Bodin de Boismortier
77680 Roissy-en-Brie
01.60.34.20.20
ce.0771763y@ac-creteil.fr

Année scolaire 2020-2021

RENTREE 2020 • « REGARDS CROISÉS » • ACTION PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

❖ Définition :

Dispositif d'accompagnement individualisé, sa finalité est de favoriser la réussite des élèves en difficulté en les responsabilisant dans leur relation aux apprentissages, aux autres et à eux-mêmes. Le but est de proposer un suivi adapté à chaque problématique grâce à une relation positive et de confiance avec l'adulte.

❖ Profil des élèves ciblés :

Les élèves concernés sont en difficultés d'apprentissage, de comportement, d'absentéisme, d'intégration et manifestent les premiers signes de décrochage scolaire. Les difficultés se traduisent par un faible investissement dans les apprentissages, un comportement inadapté, de l'absentéisme.

❖ 3 objectifs :

Il s'agit d'aider l'élève à donner du sens à ce qu'il vit au lycée en lui proposant un nouveau mode de relation et d'aide individualisée lors d'entretiens réguliers ; le but étant de mettre en place une stratégie concertée de "petits pas" afin de montrer à l'élève qu'il peut réussir et progresser.

Travail des compétences Psycho-sociales

- ✓ Restaurer l'estime de soi chez l'élève.
- ✓ Permettre à l'élève de reprendre confiance en ses compétences.
- ✓ Travailler le bien être de l'élève dans ses apprentissages.
- ✓ Prévenir les problèmes de démotivation.

Travail des compétences méthodologiques

- ✓ Travailler les techniques d'apprentissage et de mémorisation.
- ✓ Travailler la gestion et l'organisation des apprentissages de l'élève.

Travail des compétences pédagogiques

- ✓ Faire du lien avec les professeurs dans et hors la classe.

❖ Un travail en plusieurs étapes :

1. Signalement d'un élève par un membre de l'équipe éducative, la vie scolaire, l'infirmière, l'assistante sociale ou le professeur documentaliste.
2. Elaboration d'un diagnostic avec l'élève de sa situation et de ses difficultés. Avec le référent, ils établissent un parcours progressif choisi avec des objectifs et des ressources.
3. Réalisation d'un suivi de l'élève à partir d'une fiche garde mémoire dédiée.
4. Réalisation d'un bilan sur les objectifs atteints et/ou non atteints et sur l'amélioration du dispositif.

❖ Modalités d'organisation :

Le dispositif est souple dans le temps et adapté selon le profil de l'élève et de ses difficultés.

Le suivi de l'élève est réalisé par un adulte volontaire en lien avec les professeurs de l'élève, notamment le professeur principal.

Le suivi des élèves est accessible par l'ensemble de l'équipe éducative *via* l'ENT par le biais de fiches complétées au fur et à mesure.

❖ Organisation :

Lancement de l'action dès la rentrée 2020, présentée lors de la prérentrée aux personnels.

Questionnaire d'autopositionnement inspiré du travail des coordinateurs MLDS lors de la prérentrée des élèves.

Réunion de l'équipe d'accompagnateurs volontaires multi-corps mardi 8 septembre pour harmonisation des pratiques.

Début des prises en charge courant septembre.

Premier point d'étape lors du GPDS avec la Référente « Regards croisés » mardi 29 septembre.

Point d'étape mensuel lors des GPDS suivants. Les conseils de classe seront l'occasion de voir les progrès des élèves pris en charge.

Bilan intermédiaire fin janvier du dispositif et amélioration des ressources et besoins.

Fin du dispositif et bilan en juin.